#MAROC_Plus_de_48_millions_de_DH_pour_L_arganier_et_les_plantes_aromatiques

#MAROC_Plus_de_48_millions_de_DH_pour_L_arganier_et_les_plantes_aromatiques Un projet chapeauté par l'Andzoa dans le cadre du projet Dared Le projet Dared consiste en la plantation de l'arganier sur les terrains privés et concerne toute la Réserve de biosphère d'arganier faisant partie de la zone d'action de l'Andzoa. 48,3 millions de DH est le montant alloué par l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) pour le projet de réalisation des travaux de plantation et d'entretien arboricole d'arganier et de plantes aromatiques et médicinales (PAM) et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme Développement de l'arganiculture en environnement dégradé (DARED). Le projet de plantation d'arganier et de plantes aromatiques et médicinales en intercalaire concerne les périmètres situés dans trois provinces et prévoit la plantation et l'entretien arboricole d'arganiers et de câpriers en intercalaire sur une superficie de 700 ha dans la province d'Essaouira, 60 ha pour Sidi Ifni et 710 ha pour Tiznit répartis en deux lots. Selon l'appel d'offres lancé par l'Andzoa, «l'arganiculture est une composante principale du Plan Maroc Vert et vise à soutenir les efforts du gouvernement pour soulager la pression sur les zones de l'arganeraie et améliorer les conditions de vie des populations en augmentant leurs revenus et en renforçant leur résilience à travers la diversification de leurs activités». Et de poursuivre que, «dans ce contexte, la mise en place de l'arganiculture vise la promotion de l'agriculture dans les zones vulnérables et la collecte des eaux en vue de renforcer la

résilience des territoires concernés face au changement climatique et en arrivant aux activités visant l'intégration du genre et la gestion de la connaissance. Les zones concernées relèvent des régions de Guelmim-Oued Noun, Marrakech-Safi et Souss-Massa». Pour rappel, le projet Dared consiste en la plantation de l'arganier sur les terrains privés et concerne toute la Réserve de biosphère d'arganier faisant partie de la zone d'action de l'Andzoa. Ce programme est cofinancé par le Green Climate Fund (GCF) et l'Etat marocain. Ce dernier est axé sur quatre principaux axes, à savoir : l'encouragement des projets d'arganiculture et l'augmentation de la production des fruits d'arganier à travers la mise en place de vergers d'arganier sur 10.000 ha de terres privées, dont 2.000 ha en intercalaire avec les plantes aromatiques et médicinales (PAM) et la mise en oeuvre au sein de la chaîne de valeur d'une meilleure approche pour la gestion de la production des fruits après la récolte, la transformation et la commercialisation, et l'amélioration de la gestion des sols et de l'eau à travers la mise en oeuvre des techniques et de l'infrastructure communautaire de base pour la récolte d'eau de pluie (petits réservoirs) et la protection des sols. Le lancement d'initiatives soutenues pour la valorisation des produits liés à l'arganier afin de réduire la pression sur les zones forestières de l'arganier, améliorer les conditions de vie des populations en augmentant leurs revenus, et augmenter la résilience de l'écosystème grâce à la création d'activités qui sont moins dépendantes de la forêt d'arganier et de la ressource eau. Enfin, le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires et le renforcement des outils de gestion des connaissances et de partage de l'information. Le 06 avril 2020 Source web Par : Aujourd'hui Le Maroc